



# Bulletin CGT

septembre 2020

POUR SE PROTÉGER DU CORONAVIRUS !



## Précisions sur les mesures

**Décalage des horaires postés**  
**Désinfection de la cafétéria**

Mi-juillet, la CGT a menacé la direction d'entamer une action en justice si elle ne rétablissait pas les mesures de protection collective : décalage des horaires postés et désinfection de la cafétéria entre chaque convive. Il n'était pas question évidemment de fermer le site. La direction n'étant pas dans les clous et constatant que nous étions déterminés, a alors négocié avec la CGT et a consulté le CSE lors duquel toutes les organisations syndicales ont voté favorablement à l'unanimité pour le rétablissement et le maintien de ces mesures jusques fin août.

La situation sanitaire se dégradant à nouveau de jour en jour, la direction après avoir tergiversé, a dû se résoudre à l'évidence : poursuivre le maintien des mesures car le décalage des horaires et la désinfection de la cafétéria font d'une part, toujours partie des préconisations gouvernementales dans le protocole national du 31 août et d'autre part, parce que ce sont des mesures vraiment utiles et n'empêchent pas les salarié-e-s de battre des records de production!

Pour information, ces mesures ont été obtenues uniquement par la CGT, qui a fait appel à une avocate dont les frais d'honoraires se sont élevés à 1800 €. Nous avons sollicité la direction qui aurait dû payer ces frais si nous étions allés jusqu'au procès, mais elle a refusé. Puis, nous avons sollicité, en CSE, les organisations syndicales qui toutes ont communiqué en réaction à notre action qu'elles avaient demandé également le rétablissement des mesures, mais là aussi, refus de la CFDT et la CFE-CGC ! Aujourd'hui, ce sont donc les seules cotisations des syndiqué-e-s CGT qui permettent de préserver un peu plus la santé et la sécurité des salarié-e-s du site de Crolles.

La CGT, un syndicat utile et efficace.  
Rejoignez-nous ! Syndiquez-vous !

## Masque obligatoire en salle blanche

La CGT est étonnée de la décision de la direction d'appliquer cette mesure car depuis le début de la crise sanitaire, elle a toujours communiqué que les caractéristiques de la salle blanche permettaient qu'il n'y ait pas de risque de contamination au COVID-19 par aérosol.

La direction annonce qu'elle a demandé une dérogation mais lorsque la CGT lui a demandé le document, la DRH ST France a répondu le 9 septembre que seule une demande orale a été faite... Ah ! bon ?

La CGT émet donc des réserves sur cette mesure faute d'éléments factuels (y a-t-il une évolution du risque salle blanche ?). Par ailleurs, nous nous demandons si cette mesure ne va pas être contre productive : gênes respiratoires, contamination manu-portée par le contact masque souillé/cagoule et mains/visage...

## Télétravail : à quand des avancées concrètes ?

Les conditions de test du télétravail ont été pour le moins radicales : suite au confinement, en quelques jours nous sommes passés de quelques cas exceptionnels de télétravail à la quasi totalité des salarié-e-s à la journée chez eux devant leur PC...

La télétravail pose de nombreuses questions sur le maintien des collectifs de travail, l'isolement, le droit à la déconnexion... Mais globalement tou-te-s les salarié-e-s qui en ont fait l'expérience s'accordent à dire qu'un jour ou deux de télétravail par semaine ne nuit pas à leur efficacité ni à celle de leur équipe voire au contraire.

Dans le contexte du COVID-19, le télétravail est une mesure permettant de limiter la concentration de personnes, facteur aggravant la propagation du virus. L'épidémie reprenant, la direction impose un jour de télétravail par semaine, mais uniquement pour le personnel non rattaché aux opérations. Or le confinement nous a bien montré qu'une partie des tâches de ces salarié-e-s sont également possibles en télétravail. D'autre part, les jours de télétravail COVID-19 et télétravail Accord QVT peuvent se cumuler selon la direction, mais elle laisse le soin aux managers d'accepter ou pas...

On a une direction qui affiche vouloir développer le télétravail, mais en coulisses, c'est un autre message !  
On a aussi des managers pas du tout modernes !

# NAO : préparons-nous à réclamer des augmentations décentes !

Nous produisons beaucoup de richesses par notre travail. Mais année après année, la direction préfère distribuer massivement la plus-value que nous générons aux actionnaires et hauts salaires, plutôt qu'aux salarié-e-s de toutes catégories.

La direction affirmant même que la maîtrise stricte de la masse salariale est l'un de leurs principaux objectifs. Dans l'optique des NAO nous proposons une première mobilisation dès le mois de septembre, car par expérience, les réunions avec la direction ne donnent aucun résultat sans mobilisation...

## Le 17 septembre mobilisons-nous, en grève et en manifestation !

(Départ manifestation - 10h - Gare de Grenoble)  
(venir avec son masque et respect distance physique)

### LE 17 SEPTEMBRE, APPEL NATIONAL

Cette date s'inscrit dans un appel national interprofessionnel pour la hausse des salaires, pour lutter contre le chômage (non aux PSE, pour des emplois stables), pour renforcer notre système social solidaire qui a montré une nouvelle fois dans le cadre de la crise COVID-19 que les services publics, la sécurité sociale, l'assurance chômage ne sont pas un coût pour les salarié-e-s mais une richesse qui les protège des aléas de la vie.

### PAS D'EMPLOIS PRÉCAIRES !

Nous revendiquons également à l'occasion de ce jour de mobilisation, la titularisation des intérimaires et la nécessité de recruter dans l'ensemble des activités que compte notre site.

Les intérimaires font majoritairement de la production. Il n'est pas acceptable que ST use et abuse de ces contrats occupés par des jeunes. Alors que les deux usines sont en Ramp-Up et que la direction affirme faire des efforts de recrutement, les effectifs diminuent en raison des départs massifs de salarié-e-s déçus par une direction sourde à leurs aspirations légitimes.



### LE CGT BASHING

“On ne triomphe de la calomnie qu'en la dédaignant.”

Nul n'est dupe, la direction a toujours oeuvré pour s'offrir un paysage syndical qui lui soit favorable. Dans ce contexte la CGT a toujours fait figure d'épouvantail, d'organisation syndicale à abattre. Et la période actuelle de crise sanitaire n'échappe pas à la règle. Pour la CGT, occuper cette position dans l'entreprise représente un gage de notre intégrité !

La campagne de décrédibilisation de notre syndicat est permanente et certains syndicats l'alimentent avec la bénédiction de la direction.

C'est regrettable ! C'est petit ! Mais, cela ne nous empêchera pas de continuer à agir dans l'intérêt des salarié-e-s...



Syndiquez-vous sur [cgt.fr](https://cgt.fr)

